

Licence logicielle : SAP tente de clarifier sa politique de tarification

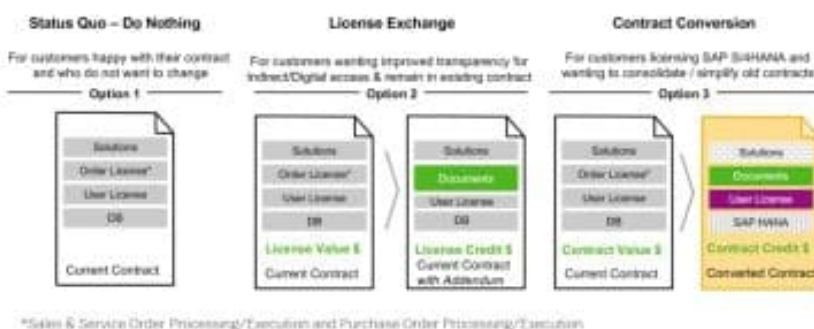
SAP a annoncé mardi 10 avril [son nouveau modèle de tarification](#). Attaqué de longue date par les clubs utilisateurs sur la complexité et l'opacité de sa grille tarifaire, l'éditeur allemand tente une opération de clarification.

Historiquement, la plupart des clients de SAP paient leur ERP en fonction du nombre d'utilisateurs. Mais au fil des années avec l'« APIisation » des systèmes d'information et du développement de l'internet des objets et de l'intelligence artificielle, un nombre croissant d'applications tierces ou de « machines » accèdent aux logiciels de SAP.

SAP a toujours estimé que cette utilisation indirecte devait également faire l'objet d'une licence. L'an dernier, [l'éditeur a ainsi réclamé 600 millions de dollars au géant de la bière AB-InBev](#) et [a attaqué en justice le groupe Diageo](#), autre distributeur de boissons alcoolisées.

Mettant fin à un certain flou contractuel, SAP fait dorénavant la distinction entre les ressources consommées en « accès direct » par des humains, qui seront toujours facturées au nombre d'utilisateurs, et celles générées par des machines, solutions tierces, objets connectés et autres bots. Cet « accès indirect » sera facturé en fonction des transactions / documents traités par le système SAP.

Figure 2: Options for existing SAP ERP customers



Ce nouveau modèle de « pricing » concerne SAP S / 4HANA et SAP S / 4HANA Cloud – ainsi que l'application SAP ERP. Les clients existants ont le choix de rester sur le modèle actuel ou de passer sur le nouveau barème en fonction de leurs usages des solutions SAP et de leur niveau de maturité en termes de transformation numérique.

Séparation du commercial et de l'audit

Par ailleurs, SAP change son organisation interne. L'éditeur sépare sa force de vente de son département d'audit de licence logicielle pour éviter la confusion de genre et qu'un client n'ait à négocier un nouveau contrat ou à reconduire un contrat existant le couteau sous la gorge.

[L'USF a immédiatement réagi](#). L'association des utilisateurs SAP francophones salue l'effort de clarification de SAP pour ses nouveaux clients. Pour autant, elle estime que cela ne règle pas la

problématique des « accès indirects » pour les clients existants.

[Une analyse partagée](#) au niveau international par le club utilisateurs Sugem. Ce dernier demande à SAP qu'il réitère publiquement la promesse faite en novembre dernier. A savoir que les clients soient en mesure d'adopter le nouveau modèle sans entraîner de coûts supplémentaires si la valeur/champ d'activité de leur utilisation de SAP reste la même.

De son côté, l'USF invite l'éditeur à poursuivre ses travaux et à fournir à ses clients SAP « *les outils leur permettant d'évaluer ce nouveau modèle et de procéder à un choix éclairé* ».

(Crédit photo : © SAP SE)